

Carlos Tavares, PDG de PSA, attaque les militants pour mieux faire la guerre aux salariés

Le 11 juillet 2017

À PSA, la situation des libertés ouvrières et syndicales devient de plus en plus préoccupante.

La direction du groupe a décidé d'essayer de briser les militant syndicaux qui contestent la politique de Carlos Tavares par une répression systématique: sanctions, mises à pied, provocations, pressions, coups montés

sont le lot presque quotidien des militants. Elle est maintenant passée à l'étape supérieure en allant vers la **criminalisation de l'action syndicale**: des militants sont assignés devant les tribunaux, sous de fausses accusations, d'autres se retrouvent en garde à vue, des heures durant, dans les locaux de la police.

À l'usine de Mulhouse, par exemple, **le local syndical a été perquisitionné par la BAC. Six militants ont mis en examen pour avoir distribué un tract jugé diffamatoire par la direction.** Un militant est menacé de licenciement, un syndiqué licencié.

À l'usine de Poissy, **Farid Borsali, secrétaire de la CGT, vient d'être condamné à 6 mois de prison avec sursis et 2 600 € de dommage et intérêts sur une fausse accusation de violence sur un cadre. Neuf militants ont été mis en garde à vue pendant 9 heures** et assignés en correctionnelle, le 16 novembre, sur une fausse accusation de séquestration.

Pour l'un d'entre eux, l'inspectrice du travail a refusé le licenciement. La direction conteste cette décision auprès du ministère du Travail.

Face à cette situation, un Comité de défense des libertés ouvrières et syndicales à PSA a été créé début juillet. **Jean-Luc Mélenchon en a été l'un des premiers signataires**, avec Éric Coquerel, en compagnie de Pierre Laurent, Gérard Filoche, Stéphane Peu, Arlette Laguiller, Nathalie Arthaud, Philippe Poutou, Edwy Plenel, Bernard Friot et bien d'autres personnalités. Ce comité a recueilli à ce jour plus de 3 400 soutiens.

Pourquoi cette répression ?

Le groupe PSA, prétendument à l'agonie en 2012, a explosé ses bénéfices ces deux dernières années. À quel prix ? PSA a supprimé plus de 20 000 emplois ces dernières années. Aujourd'hui les usines tournent en sursis, tous les jours fériés, comme le 14 juillet, ainsi que de nombreux samedis sont travaillés obligatoirement. Les salaires sont bloqués depuis mars 2012, les heures supplémentaires obligatoires et gratuites se multiplient, les charges de travail et les précarité explosent, les pressions sont incessantes sur les travailleurs handicapés pour les faire démissionner et les licencier s'ils refusent. Des pressions sont exercées sur les salariés pour les dissuader de déclarer les accidents du travail.

Dans ce contexte, PSA veut faire taire tous ceux qui contestent sa politique. Elle veut imposer à l'ensemble des salariés la peur de s'organiser et de réagir collectivement. Les patrons du groupe espèrent ainsi pour continuer d'aggraver leurs attaques, pour pouvoir appliquer la loi El Khomri et, demain, la deuxième loi travail que le gouvernement veut faire passer en ce moment par ordonnances.

C'est pourquoi il est vital aujourd'hui de contribuer à défendre les libertés ouvrières et syndicales, au moment où les nouvelles attaques contre l'ensemble des salariés se précisent.

Soutenez le comité, signez, faites circuler et faites signer la pétition pour la défense des libertés ouvrières et syndicales à PSA!

Pour signer la pétition, rendez-vous sur :

<https://goo.gl/t45X1k> ou flashez le FlashCode ci-contre.

Page Facebook du comité : www.facebook.com/ComiteDefenseLibertesPSA



STOP AUX ATTEINTES AUX LIBERTÉS SYNDICALES À PSA **POUR LE RESPECT DES LIBERTÉS OUVRIÈRES ET SYNDICALES À PSA** **NON À LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE**



Poissy (78)

- Un jeune militant licencié pour non-respect du règlement (janvier 2017)
- 14 militants sanctionnés pour un total de 61 jours de mise à pied et une mutation disciplinaire. 1 100 salariés ont tenu à collecter 4 800 € afin de rembourser les 61 jours de mises à pied des militants.
- 5 demandes de licenciement refusées en bloc par l'Inspection du travail sur la fausse accusation de séquestration.
- Pour l'un de ces 5 militants, PSA menace de faire appel au ministère du Travail.
- Farid Borsali, secrétaire du syndicat comparu en Correctionnelle le 23 juin. **Condamné, sur une fausse accusation de violence, à 6 mois de prison avec sursis et 2600 € de dommages et intérêts.**
- 9 militants mis en garde à vue pendant 9 h chacun et appelés à comparaître en Correctionnelle le 16 novembre pour fausse accusation de séquestration.



Mulhouse (68)

- 6 militants mis en examen pour distribution d'un tract syndical en mars 2016.
- Un militant sanctionné de 10 jours de mise à pied suivie d'une demande de licenciement.
- Un syndiqué mis à pied conservatoire à effet immédiat en vue d'un licenciement sur simple parole du bras droit d'un chef.



Valenciennes (59)

- Pressions physiques et courriers de menaces de sanction pour empêcher les distributions de tracts syndicaux aux postes de travail.
- 2 militants menacés de licenciement puis sanctionnés de 10 jours au total pour une fausse accusation de séquestration
- Un militant menacé de licenciement puis sanctionné 5 jours pour une fausse accusation de violence.
- Dominique Danquoins, syndiqué CGT, licencié et accusé injustement d'avoir volé 3 morceaux de caoutchouc (procédure en cours).



Charleville (08)

- Politique systématique d'imposer aux militants à capacité restreinte des postes de travail non adaptés sous peine de licenciement.



Dans toutes les usines du groupe

- Pressions physiques et courriers de menaces de sanction pour empêcher de distribuer des tracts syndicaux et de faire signer des pétitions aux postes de travail.